



PARTENAIRE DE TOUS LES CLUBS DE L'ALLIER

RAPPORT MORAL COMMISSION SPORTIVE ET APPLICATION DES RÈGLEMENTS ASSEMBLEE GENERALE 22 JUIN 2025

Je voudrais commencer mon propos en félicitant les clubs, dont le beau parcours sportif leur permettra d'accéder à la division supérieure la saison prochaine, ainsi qu'aux vainqueurs des différentes coupes départementales.

Notre commission nouvellement installée après les élections de juin 2024 est composée de 6 membres bénévoles dont 3 personnes nouvelles dans la fonction.

Son rôle est :

- D'organiser tous les championnats et coupes départementales Seniors et Jeunes en fonction des engagements des clubs.
- D'homologuer l'ensemble des compétitions.
- D'établir les poules et les calendriers.
- De veiller, avec la Commission des Règlements à l'application de ceux-ci concernant les compétitions placées sous sa juridiction.
- Elle est en lien et en concertation avec la commission Développement des pratiques pour les épreuves de Football d'animation (U7 à U 11),
- En collaboration avec la Commission Technique et DAP, elle participe à la préparation et à l'encadrement de la Finale départementale de la Coupe Pitch.

La commission s'est réunie à 39 reprises.

LES ENGAGEMENTS DES EQUIPES PAR CATEGORIE

- **Seniors** : 180 équipes engagées.
- **U18** : 36 équipes engagées
- **U15** : 38 équipes engagées
- **U13** : 75 équipes engagées

DISTRICT DE L'ALLIER DE FOOTBALL

4 rue du Colombier - BP 01 - 03430 Cosne-d'Allier - Téléphone : 04 70 07 51 33
secretariat@allier.fff.fr
allier.fff.fr



PARTENAIRE DE TOUS LES CLUBS DE L'ALLIER

Afin d'homogénéiser la pratique U13 sur le département, la Commission Technique, et la Commission Sportive ont mis en place une nouvelle formule pour le championnat U13 qui s'est déroulée en 3 phases sur la saison 2024/2025, en lien avec la Commission Technique du District du Puy de Dôme.

La 1ère phase répartie sur 5 journées et entièrement gérée par le DAF 03, permet à 3 clubs de D1, lors de la 2^{ème} phase de participer à un championnat Inter district avec le 63. Ces 3 équipes joueront dans le championnat critérium Ligue lors de la 3^{ème} phase. 3 autres équipes de D1 pourront participer au championnat Inter district lors de cette 3^{ème} phase.

- SENIORS F

A 11 : 7 équipes

A 8 : 17 équipes

Ces 2 catégories ont été organisés en 2 phases.

U18 F

2 équipes à 8 et 3 équipes à 11 en Inter district avec le Puy de Dôme

U15 F :

- 1ère phase départementale : 5 équipes.

- 2ème phase inter district avec le Puy de Dôme géré par le DAF 03 : 19 équipes

U13 F

Une 1^{ère} phase avec un championnat Départemental de 5 équipes.

Une 2^{ème} phase en Inter district gérée par le DAF 63.

- FOOT ANIMATION

- **U11** : Plateaux en 3 phases par niveau avec 84 équipes engagées.

1^{ère} phase, 2 niveaux, 2^{ème} et 3^{ème} phase 3 niveaux, Excellence, Championnat et Challenge.

- **U7/U9** l'organisation des plateaux est gérée par la Commission DAP.

La commission, dans le cadre de l'homologation des rencontres, est en charge de la validation des forfaits matchs et forfaits généraux :

12 équipes (4 en seniors, 1 en féminines à 8, 7 en jeunes) ont quitté leur championnat en cours de saison.

DISTRICT DE L'ALLIER DE FOOTBALL

4 rue du Colombier - BP 01 - 03430 Cosne-d'Allier - Téléphone : 04 70 07 51 33

secretariat@allier.fff.fr

allier.fff.fr



PARTENAIRE DE TOUS LES CLUBS DE L'ALLIER

141 forfaits matchs ont été enregistrés lors de cet exercice (48 en seniors, 20 chez les féminines, 47 en équipes jeunes, 26 pour les différentes coupes. Ne sont pas comptabiliser ici les forfaits en foot animation).

Un hiver assez clément a permis de ne reporter qu'une seule journée de championnat. Par contre beaucoup de demande de report de matchs de la part des clubs ou de forfait, pour cause d'effectif restreint, surtout chez les jeunes et les féminines ainsi que des arrêtés municipaux pour terrains impraticables sans oublier les choix des clubs de participer à des tournois au détriment des calendriers donnés en début de saison.

Quelques clubs ont encore du mal à se familiariser avec la FMI puisque pour 66 matchs, elle n'a pas été utilisée et que 40 feuilles de matchs ont été envoyées hors délai.

24 oubli pour l'envoi au district des feuilles de DÉFIS U13.

Pour les courriers, concernant des demandes de tous ordres, nous y répondons le plus consciencieusement possible, toujours en accord avec les règlements généraux du DAF, de la LAuRAFoot et de la FFF.

Je terminerai ce rapport par un remerciement au personnel administratif pour le travail accompli, ainsi qu'à mes collègues pour leur présence et le sérieux apporté tout au long de l'année sportive, qui, pour moi étaient d'un grand secours, puisque je débutais à la Présidence de cette commission et avais beaucoup à apprendre.

Bonnes vacances à tous.

LE PRESIDENT
Michel BLANCHARD

DISTRICT DE L'ALLIER DE FOOTBALL

4 rue du Colombier - BP 01 - 03430 Cosne-d'Allier - Téléphone : 04 70 07 51 33
secretariat@allier.fff.fr
allier.fff.fr